



Maison de la Réserve naturelle des Sept-Îles



SOMMAIRE

Introduction	1
Un outil de sensibilisation à l'environnement	2
<i>Une situation privilégiée</i>	
<i>Une fréquentation importante</i>	
<i>Une mission d'éducation à l'environnement</i>	
L'espace muséographie	3-4
<i>Réserve Naturelle des Sept-Îles plan de gestion 2014-2024</i>	
Une vitrine pour la réserve naturelle des Sept-Îles	5-7
<i>Un site et une biodiversité exceptionnels</i>	
<i>Oiseaux remarquables des Sept-Îles</i>	
Un centre d'accueil pour les oiseaux en détresse	
Annexes	8-11
<i>Les réserves naturelles gérées par la LPO</i>	
<i>La LPO : agir au quotidien pour la protection de la nature</i>	
<i>Les partenaires de l'espace muséographique</i>	





INTRODUCTION



Station LPO l'Île Grande
© Gilles Bentz

Réserve naturelle des Sept-Îles : une station pour accueillir le public

En 1912, la LPO a créé la Réserve naturelle des Sept-Îles (Perros Guirec - Côtes d'Armor) pour mettre fin au massacre des macareux moines. Depuis leur mise sous protection, ces îles, et l'estran qui les entoure, attirent bien d'autres espèces telles que le petit pingouin, le guillemot de Troïl, le cormoran huppé... et le célèbre fou de Bassan. Aujourd'hui, cette réserve abrite la plus importante colonie métropolitaine d'oiseaux de mer (25 000 couples).

100 000 personnes visitent chaque année la réserve. La moitié fait ensuite le détour par la Station LPO de l'Île Grande située, sur le rivage, à Pleumeur-Bodou.

Au delà de la conservation et la gestion de ce milieu remarquable en France et en Europe, la LPO a, en effet, mis en place, à la station LPO de l'Île Grande, un espace muséographique afin de présenter au public l'écosystème de la réserve et sa gestion, et plus largement la partie maritime de l'archipel.

Depuis sa création en 1984, la station a reçu 1,9 million de visiteurs. 10 000 personnes (6 000 scolaires) participent, en outre, tous les ans, aux animations qu'elle organise. Elle se positionne donc comme un outil d'éducation à l'environnement, parfaitement intégré au réseau régional et national.

Afin d'accueillir ce flux croissant de visiteurs dans d'excellentes conditions, le bâti et l'espace muséographique de la Station LPO ont fait l'objet d'une rénovation et d'un réaménagement en 2011.

La Station LPO est aujourd'hui dotée d'une surface d'exposition permanente de 250 m² avec notamment, une falaise artificielle de 5 mètres de hauteur abritant 110 maquettes d'oiseaux, et une salle entièrement dédiée au monde sous-marin.

Ce nouvel espace, qui offre un accès à tous les publics, fait le pari de délivrer une vision globale de la biodiversité et de la gestion de l'archipel grâce à une participation active du public. Ce dernier est invité à cheminer entre zones de découverte, d'observation et d'information.

La Station confirme ainsi sa fonction de vitrine de la réserve naturelle des Sept-Îles.

Le pari de la LPO, aux Sept-Îles comme ailleurs, est de partager la nature avec le plus grand nombre afin qu'elle soit aimée et, à terme, respectée.

A. Bougrain Dubourg
Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO





UN OUTIL DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT



Une situation privilégiée

Créée en 1984, la Station LPO de l'Île-Grande est située à Pleumeur-Bodou, dans les Côtes-d'Armor.

Le site de Castel Erek, sur lequel elle est implantée, est un espace naturel sensible du département, qui, tout comme la réserve naturelle, est inclus dans le périmètre Natura 2000 « Côte de Granit Rose - Sept-Îles ».

Située sur le rivage, à quelques encablures de la réserve, la station bénéficie d'une vue sur cette dernière et d'une liaison vidéo directe avec la colonie de fou de Bassan de l'île Rouzic.

Cette situation exceptionnelle permet d'organiser de nombreuses activités pédagogiques de découverte de la faune et de la flore du littoral. Elle facilite également le relâcher, directement en mer, des oiseaux marins soignés dans le centre de sauvegarde.



Visite en bateau des Sept-Îles
© Fabien Robert

Une fréquentation importante

Chaque année, la réserve naturelle accueille plus de 100 000 personnes, essentiellement en juillet et août. La moitié visite la Station de l'Île-Grande qui a ainsi reçu 1,9 million de visiteurs depuis sa création.

Ouvert toute l'année, le site attire les touristes en été (*français et étrangers*), les groupes (scolaires et autres) au printemps et en automne, ainsi que le public local. Alors que le tourisme ornithologique connaît un essor important, les ornithologues et scientifiques ne manquent pas de faire le détour par la réserve et la station.

Les retombées de la réserve sur l'économie touristique sont très importantes : 3 à 4,5 millions d'euros (selon une étude de l'agence française de l'ingénierie touristique de 2001).

Une mission d'éducation à l'environnement

10 000 personnes et parmi elles 6 000 scolaires, participent chaque année aux animations organisées par la Station LPO. Cette dernière se positionne ainsi comme un outil d'éducation à l'environnement, intégré au réseau régional et national.

Au cours d'activités ponctuelles ou de séjours découverte, elle propose, aussi bien aux individuels qu'aux groupes, un programme de sorties (d'initiation à l'ornithologie, à pieds sur l'Île-Grande ou en bateau autour des Sept-Îles), de visites guidées et de conférences sur les oiseaux marins et terrestres, et les milieux.

La visite de la réserve naturelle se fait à bord de vedettes qui transportent une centaine de passagers autour des îles. Elles permettent de présenter dans de bonnes conditions les colonies d'oiseaux marins et les phoques gris, ainsi que la gestion pratiquée sur la réserve.



Débarquement sur l'île aux Moines
© Gilles Bentz





L'ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE

Une surface d'exposition de 250 m²

Falaise artificielle : hauteur : 5,30 m • longueur : 5 m • largeur : 5 m

Maquettes d'oiseaux = 110, dont 66 sur la falaise (les autres dans les vitrines).

Objectifs

Généraux

Il entend délivrer une vision globale de la biodiversité et de la gestion de l'archipel, grâce à une participation active du public qui chemine entre zones de découverte, d'observation et d'information.

Cet espace apporte aux visiteurs des informations à la fois sur les problématiques de gestion de l'archipel sur la partie terrestre comme maritime, sur la signification et la valeur de la réserve, et sur les moyens d'agir au quotidien pour respecter et préserver la biodiversité.

Le grand thème de l'exposition porte sur l'écosystème des Sept-Îles, dans sa diversité et sa richesse biologique. Au-delà des espèces, sont abordées : les notions d'adaptations au milieu marin, de reproduction, de prédation, de chaîne alimentaire, de migration, de causes de mortalité, d'impact des activités humaines...

Pédagogiques

Cette muséographie a pour but :

- ▶ de favoriser la découverte et le respect de la vie sous toutes ses formes ;
- ▶ d'amener à une prise de conscience de la complexité d'un écosystème et de notre place en son sein ;
- ▶ de nous positionner en tant qu'acteur capable de respecter la fragilité du vivant ;
- ▶ de nous permettre d'intégrer les problématiques environnementales à nos gestes quotidiens ;
- ▶ de présenter la gestion de la réserve naturelle, menée par la LPO.

• Le diorama

Au centre de l'espace est installée la reconstitution réaliste d'une falaise avec les maquettes des différents oiseaux, en vol ou installés sur les rochers. Le public est invité à s'asseoir sur des bancs placés en face de cette dernière pour suivre un film de présentation des Sept-Îles (10 mn). Une mezzanine à l'étage permet un passage à l'arrière du rocher principal, offrant une vision du diorama sous un angle différent.

• La salle de projection

C'est là que sont projetées les images des fous de Bassan en direct de l'île Rouzic (ainsi que sur la falaise), des films sur les oiseaux de mer, des images du centre de soins.

• Une salle dédiée à l'estran et au monde sous-marin

Ces milieux primordiaux pour l'écosystème de l'archipel, restent souvent méconnus du grand public. Leur biodiversité (biologie et écologie des phoques gris), leur fonctionnement et leur fragilité sont présentés. Cet espace permet aussi d'aborder la notion d'aires marines protégées (rôle, objectif, réseau ...) et d'évoquer les suivis réalisés par la LPO dans ce domaine.



Visite de l'exposition
© Gilles Bentz



Ecran tactile
© Gilles Bentz



Falaise aux oiseaux
© Gilles Bentz





La colonie de fous de Bassan,
par liaison vidéo en direct
© Gilles Bentz



Anémones perles
© Thierry joyeux



Phoque des Sept-Iles
© Armel Deniau

• Des petits modules

Le parcours d'exposition est jalonné de divers petits modules : les cris des oiseaux, leurs techniques de pêche, la flore et la faune de l'estran, le phoque gris, la chaîne alimentaire, la migration

• Réalisme de la muséographie

La beauté des fac-similés des animaux et du décor, les installations informatiques et audio-visuelles apportent une dimension réaliste aux différents aménagements et une spécificité à chaque espace.

L'accueil des personnes handicapées

Qu'elles soient en groupes ou visiteurs individuels, les personnes handicapées peuvent accéder à l'ensemble des informations contenues dans l'exposition, grâce à plusieurs aménagements (un monte personne, un escalier spacieux, une grotte de découverte sensorielle avec des volumes palpables à hauteur de fauteuil, un pupitre en braille, un écran tactile pour écouter et jouer avec les cris des animaux...).

Législation et éthique

La LPO est à l'origine de la loi sur la protection des espèces, qui interdit la naturalisation et la présentation au public d'espèces protégées. L'association a donc fait le choix de ne pas exposer d'oiseaux naturalisés mais plutôt des sculptures dont le réalisme se révèle être un excellent support pédagogique.

Le public n'a pas accès au centre de sauvegarde, en conformité avec la législation en vigueur et afin de respecter de la tranquillité des oiseaux en détresse. Il découvre ces oiseaux dans les laboratoires et les piscines de soins grâce à des images vidéo retransmises par des caméras, et commentées par les animateurs de la LPO.

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES SEPT-ILES

Le plan de gestion 2014-2024 :

Chaque réserve doit se doter d'un plan de gestion validé par le préfet qui préside un comité consultatif composé d'élus, associations, usagers, administrations, scientifiques... Le nouveau plan de gestion décennal est la feuille de route composée de 90 actions à mettre en œuvre au regard des enjeux propres à la réserve.

Des enjeux forts : le milieu marin et son bon fonctionnement, le phoque gris, la naturalité et le paysage des îlots, les oiseaux marins nicheurs, le rôle de site sentinelle, la ré-appropriation du patrimoine et la transmission du savoir.

Des moyens pour protéger, gérer et sensibiliser : plan de gestion dimensionné à l'échelle du territoire ; des moyens technologiques et numériques modernes ; l'apport de nouvelles connaissances sur les liens fonctionnels et le développement de l'observatoire scientifique du patrimoine naturel ; des conférences sur le territoire et le développement de sciences participatives ; la valorisation cohérente du patrimoine bâti ; une pédagogie active : enfants, acteurs locaux, touristes.





UNE VITRINE POUR LA RÉSERVE DES SEPT-ÎLES



Ile Rouzic
© Gilles Bentz

Un site et une biodiversité exceptionnels

Premier espace protégé français de droit privé, la réserve ornithologique des Sept-Îles a été mise sous protection en 1912 par la LPO qui luttait alors contre le massacre des macareux moines sur ce site. Depuis cette date, et son classement en réserve naturelle nationale en 1976, elle attire bien d'autres espèces.

Elle abrite ainsi 25 000 couples d'oiseaux de mer, dont 160 couples de macareux moine (dernière colonie de France métropolitaine), 200 couples de puffin des Anglais et 21 500 couples de fou de Bassan (unique colonie française).

Outre les oiseaux, la réserve accueille également une colonie de phoque gris d'environ 30 individus, deuxième de notre territoire, après l'archipel de Molène.

Une réserve aux 25 000 couples d'oiseaux marins (2014)

Noms	Noms latins	nb couples	Noms	Noms latins	nb couples
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	21 545	Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	31
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	240	Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	37
Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	159	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	9
Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	214	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	4
Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	80	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	0
Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	83	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	2
Océanite tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>	60	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	1
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	80	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	634
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	2	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	1 755

Oiseaux remarquables des Sept-Îles

Le fou de Bassan, un plongeur aérodynamique

Le fou de Bassan reste le plus grand des oiseaux de mer d'Europe. A la fois puissant et élancé, il tire son nom de son comportement en pêche. Il repère les bancs de poissons en volant, avant de plonger en piqué de 30 mètres de hauteur en adoptant une posture aérodynamique digne d'un concorde (les concepteurs de ce dernier s'inspirèrent d'ailleurs de cet oiseau). Il peut ainsi rentrer dans l'eau à 100 km/h sans se blesser. Il plonge à 6-7 m. de profondeur et traverse le banc de poissons pour capturer ses proies.

Chaque hiver, à la mi-janvier, il revient sur le même nid que l'année précédente où il reste jusqu'à la fin du mois de septembre. Lorsqu'il niche en colonie, il fait tout pour s'affirmer par des mouvements incessants, des acrobaties aériennes et de bruyantes querelles de voisinage. Il est visible le long des côtes françaises, y compris en Méditerranée. Quelques couples tentent, depuis 1995, de se reproduire dans des ports de la côte varoise et des Bouches-du-Rhône.

Aspect et statut : plumage blanc à l'exception des rémiges primaires noires et de la tête jaune. *Espèce protégée.*



Fou de Bassan
© Vincent Bretille





Macareux moine
© Yvon Toupin

Le macareux moine, un clown de mer

Avec ses joues blanches et son curieux bec triangulaire et multicolore, le clown de mer au regard triste se dandine sur ses petites pattes oranges au sommet des falaises où il niche. Cet oiseau, appelé « calculot » dans le Trégor, est le symbole de la LPO.

Dernier bastion actuel de l'espèce en France métropolitaine, la réserve naturelle des Sept-Îles le voit revenir chaque année à la fin du mois de mars. Au mois de juin, le bec chargé d'une brochette de minuscules poissons, il ravitaille son unique poussin, caché au fond d'un terrier. Autour de l'île Rouzic, il se regroupe avec ses congénères sur l'eau en petites bandes, ballottées par la houle.

Le macareux moine reste sans conteste le plus populaire de nos oiseaux de mer.
Espèce protégée.

Le fulmar boréal, coureur d'océan

Cet oiseau marin, rare en France (1 100 couples en 1998, répartis sur les falaises, du Morbihan au Pas-de-Calais, reste méconnu du grand public).

De la famille des pétrels, c'est un infatigable coureur d'océan. Il passe l'essentiel de son existence à sillonner les mers, loin des rivages et du regard des terriens. Seuls les marins le rencontrent, lorsqu'il récupère les proies échappées de leurs filets. Pour pêcher, il repère les cadavres d'animaux marins grâce à son odorat, ou capture des proies vivantes tels que les calmars, qu'il pêche au crépuscule lorsqu'ils remontent vers la surface.

Cet oiseau, qui peut vivre jusqu'à 40 ans, ne se reproduit pas tous les ans et ne pond jamais plus d'un œuf par année. Au printemps et en été, il niche à flanc de falaises, sur d'étroites corniches, à même la roche. A terre, il se tient couché car ses pattes, conçues pour la nage, sont incapables de le porter. Pour se protéger des éventuels agresseurs, il crache un liquide huileux et nauséabond.

Aspect et statut : corps et tête blancs, dessus des ailes, de la queue et dos gris, œil noir.
Espèce protégée.



Fulmar boréal
© Arnel Deniau

Le pingouin torda, un bec de rasoir

Il est aussi appelé petit pingouin. Il vit majoritairement en mer. Il pêche sur les eaux de surface et plonge en bande en quête de bancs de poissons.

C'est l'oiseau marin le plus menacé de France, en raison des captures accidentelles dans les filets maillants (dans lesquels les oiseaux meurent noyés) et aux pollutions par hydrocarbures. En cas de marée noire ou de dégazage, il plonge dans des nappes de pétrole.

Il niche sur les corniches rocheuses des côtes continentales et insulaires, et dans des rochers ou des terriers (comme le macareux moine). Il dépose l'unique œuf de l'unique ponte à même la roche. Ce dernier est donc conique afin d'éviter un roulé-boulé dans la mer en contrebas.

Aspect et statut : plumage contrasté, légèrement plus petit que le guillemot de Troïl, bec plus épais, aplati latéralement comme une lame (appellation anglaise de « bec de rasoir »).
Espèce protégée.



Pingouin torda
© Yvon Toupin





Guillemot de Troil
© Gilles Bentz

Le guillemot de Troil, un plongeur hors-pair

À première vue, le guillemot ressemble à un petit manchot. Comme lui, il se tient debout lorsqu'il niche à terre, même s'il vole parfaitement bien. Cet oiseau marin vit toute l'année en mer. Il attrape ses proies en plongeant en apnée, à faible profondeur, bien qu'il soit capable de descendre à 30 mètres si nécessaire. Des plongeurs de plus de 150 mètres ont même pu être enregistrés. Sous l'eau, il se propulse en « volant » à 20 km/h à l'aide de ses ailes courtes et puissantes. Le guillemot est gravement menacé par la pollution pétrolière.

Aspect et statut : comme les autres alcidés, le guillemot de Troil est noir et blanc, ou plus exactement brun et blanc. *Espèce protégée.*

Le Cormoran huppé, roi de la pêche sous-marine

Roi de la pêche sous-marine, il plonge et s'immerge totalement, pendant une minute jusqu'à 10 mètres de profondeur. Doté d'un instinct grégaire très développé, il pratique la pêche en groupe, se déplaçant en ligne ou en cercle avant de plonger.

Après sa prise, comme son plumage n'est pas imperméable, il s'alourdit et vole au ras de l'eau. Il stationne souvent sur les rochers au soleil, les ailes déployées, pour sécher. Sur des falaises escarpées dominant le littoral ou surplombant des écueils, il bâtit son nid sur des plates-formes rocheuses, dans des anfractuosités ou dans une grotte, à l'aide d'algues et de branchages cimentés par ses déjections.

Il est visible sur les côtes rocheuses, les îles ou les îlots du bord de mer.

Aspect et statut : silhouette analogue, mais plus petit que le grand cormoran. Plumage entièrement noir, aux reflets vert bouteille, tache jaune vif sur les commissures du bec. Au printemps, pendant la période nuptiale, touffe de plume sur le front. *Espèce protégée.*



Cormoran huppé
© Arnel Deniau

UN CENTRE D'ACCUEIL POUR LES OISEAUX EN DÉTRESSE

Le centre de Sauvegarde de la LPO de l'Île-Grande a été créé en 1984, après les marées noires du Torrey Canyon (1967), de l'Amoco Cadiz (1978) et du Tanio (1980). Il recueille tous les oiseaux en détresse de la région.

Chaque hiver, des oiseaux marins sont victimes de la pollution chronique des océans par les hydrocarbures. Ces oiseaux, dont une partie s'échoue sur les côtes bretonnes (les autres disparaissent en mer), sont acheminés gratuitement par France EXPRESS à la Station LPO de l'Île-Grande, pour y être soignés.

En 2014, 1 300 oiseaux ont été recueillis, dont 230 victimes du pétrole. Les espèces les plus touchées demeurent le guillemot de Troil, le petit pingouin et le fou de Bassan. Un tiers des oiseaux sont morts quand ils arrivent à la clinique. Heureusement, la moitié des oiseaux soignés peut être relâchée après plusieurs semaines de soins.

Ces soins coûtent très cher à l'association : 80 000 euros pour l'année 2014, soit 60 euros par oiseau recueilli. La LPO finance cette action grâce à la diffusion d'articles, d'affiches, de cartes postales, de livres, aux recettes d'animation et aux dons laissés par les visiteurs à la Station.

Ce centre est agréé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Il est également membre de l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage (UFCS).

Depuis son ouverture en 1984, le centre a accueilli 24 000 oiseaux en détresse, et parmi eux, 6 800 mazoutés, 5 000 oisillons tombés des nids, 1 250 victimes de la circulation routière ...

8 000 individus ont été relâchés dans leur milieu naturel.



Guillemots de Troil en piscine
© Gilles Bentz





LES RÉSERVES NATURELLES GÉRÉES PAR LA LPO

Avec son réseau de délégations, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels. Elle gère 27 000 hectares de milieux naturels répartis sur 155 sites (10 000 ha sous convention, 15 000 ha en réserves naturelles et 1 500 ha en propriété), principalement localisés en zone humide.

Ainsi, la LPO gère :

10 réserves naturelles nationales :

- Marais d'Yves (17)
- Marais de Moëze-Oléron (17)
- Lilleau des Niges (17)
- Baie de l'Aiguillon (85 & 17) (cogestion avec l'ONCFS)
- Marais de Müllembourg (85)
- Casse de la Belle-Henriette (85) (cogestion avec l'Agence des Aires Marines Protégées)
- Michel Brosselin - Saint-Pierre-du-Payré (85) (cogestion avec l'ONCFS)
- Sept-Îles (22)
- Le Val d'Allier (03) (cogestion avec l'ONF)
- Chérine (36) (cogestion avec l'Association Gestion Chérine)

6 réserves naturelles régionales :

- Le marais de la Vacherie (85) (propriété LPO France)
- La Massonne (17) (cogestion avec Nature Environnement 17)
- Cambounet-sur-le-Sor (81)
- Gorges de Daluis (06) (cogestion avec la Communautés de Commune du Cians et du Var)
Cette réserve est à elle seule plus grande que les 5 autres (1 089 ha)
- Pont des Pierres (01) (cogestion avec la commune de Puy-Saint-André)
- Etangs de Belval en Argonne (01) (cogestion avec le conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne)

Dans le cadre de la réglementation en vigueur en France, la LPO établit un plan de gestion sur 5 ans, pour chaque réserve, mis en place par un gestionnaire en lien avec le comité consultatif. Certaines sont cogérées avec d'autres organismes, comme l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) (ex. : réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon).

Grâce à leur volonté de préserver la faune, la flore et le milieu, les réserves ont évité la disparition du patrimoine naturel de certaines régions, notamment de certains marais, menacés par la promotion immobilière et l'assèchement.

Si elles sont naturellement des refuges importants pour les oiseaux, les réserves ne sont pas pour autant des sanctuaires. Leur gestion, qui ne passe pas par leur mise sous cloche, demande une alchimie de tous les instants, pour que l'équilibre entre l'homme et son milieu soit préservé.





LA LPO : AGIR AU QUOTIDIEN POUR LA PROTECTION DE LA NATURE



Le macareux symbole de la LPO
© Gilles Bentz

Forte de 46 000 membres, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est aujourd'hui l'une des premières associations de protection de la nature en France. Elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux.

Créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son symbole, elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Elle est dirigée par Michel Métais et présidée par Allain Bougrain Dubourg.

La LPO contribue à une dynamique mondiale à travers le réseau BirdLife International (110 pays, 2 millions d'adhérents), dont elle est le représentant officiel en France. Son activité s'articule autour de trois grandes missions :

- ▶ protection des espèces
- ▶ préservation des espaces
- ▶ éducation et sensibilisation

Protection des espèces

La LPO est impliquée dans des plans nationaux d'action en faveur des oiseaux parmi les plus menacés de France (outarde canepetière, râle des genêts, butor étoilé, balbuzard pêcheur, gypaète barbu, vautour moine, vautour percnoptère, faucon crécerellette, milan royal, grand tétaras, pies-grièches, albatros d'Amsterdam).

Elle coordonne des programmes de sauvegarde d'espèces rares (outarde canepetière, faucon crécerellette, vautour percnoptère) et gère la réintroduction d'oiseaux menacés, comme les vautours fauves et moines dans les Grands Causses (Mission Rapaces) et les outardes canepetières en Poitou-Charentes.

L'association organise et contribue à de grandes enquêtes nationales et internationales. Elle propose à l'État, aux collectivités régionales et locales, son expertise sur le patrimoine naturel, et concourt ainsi à la protection d'espèces et d'habitats menacés, notamment lors de projets d'infrastructures.

La LPO accueille chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés dans ses six centres de sauvegarde.

Préservation des espaces

Avec son réseau de délégations, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels. Elle gère 27 000 hectares de milieux naturels dont 15 000 ha en réserves naturelles terrestres et maritimes (notamment celle des Sept-Iles dans les Côtes d'Armor et celle de Lilleau des Niges sur l'île de Ré), et 1 500 ha en propriété. Ces espaces sont principalement des zones humides dont la LPO est un des gestionnaires historiques majeurs.

La LPO offre l'opportunité aux particuliers et aux personnes morales (collectivités, établissements, institutions) d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO, premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité. 16 400 Refuges sont actifs à ce jour, sur 26 000 hectares. Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et à jardiner nature.



Lâcher de mouette
© Gilles Bentz



Archipel des Sept-Iles
© François Siorat





Education et sensibilisation

Acteur essentiel de l'éducation à l'environnement, la LPO bénéficie de l'agrément «Éducation nationale» et siège au CFEEDD, instance nationale d'éducation à l'environnement.

Elle propose à tous les publics, et plus particulièrement aux scolaires, des visites guidées, des ateliers, des conférences, des expositions et participe aux grands événements nationaux, tels que la Fête de la nature, la Nuit de la chouette, l'Eurobirdwatch... Ainsi, chaque année, plus de 5 000 animations ou programmes éducatifs sont proposés aux scolaires, soit plus de 100 000 personnes sensibilisées par an.

Avec ses partenaires (FCPN, Parcs Nationaux), elle amplifie son action éducative vers les familles et les jeunes.

Par ailleurs, la LPO développe une activité de tourisme de nature dans les régions. Toute l'année, elle accueille le public dans de nombreux sites naturels comme les réserves ou les cols de migration. Cette offre est présentée dans une vingtaine de guides régionaux de sorties nature et un catalogue national de séjours nature.

La LPO diffuse des informations auprès des médias dans un souci de vulgarisation scientifique et édite ses propres revues : L'OISEAU magazine, l'Oiseau magazine junior, Rapaces de France et Ornithos.



Observation des oiseaux
© Gilles Bentz



Soins aux oiseaux
© Gilles Bentz

Chiffres clés

- 46 000 adhérents ;
- 170 salariés à la LPO France ;
- 250 salariés dans les délégations LPO ;
- 5 000 bénévoles actifs ;
- Présence dans 21 régions et 77 départements ;
- 7 centres de sauvegarde ;
- 27 000 ha de sites naturels gérés dont 1 700 ha en propriété ;
- 10 réserves naturelles nationales maritimes ou terrestres et 6 réserves naturelles régionales ;
- 16 400 Refuges sur 26 000 hectares
- 5 000 animations ou programmes éducatifs pour les scolaires par an, soit 100 000 personnes sensibilisées par an ;
- 21 000 abonnés à la revue L'OISEAU magazine ;
- 7 000 abonnés au hors-série Rapaces de France ;
- 3 000 abonnés à la revue scientifique Ornithos ;
- 50 sites web.





LES PARTENAIRES DE L'ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE

Maîtrise d'ouvrage

Conception et coordination générale : LPO (station de l'Île Grande)
Gilles Bentz (commissaire d'exposition), Mélanie le Nuz, Sophie Guillaume

Contenu : Laurent Brucy, Châtillon-sur-Loire

Remerciements à l'ensemble de l'équipe LPO

Scénographie - Muséographie

Scénographie : Atelier R. Verbizh, architectes-scénographes, Paris

Conception graphique : Des Signes, Brest

Coordination éditoriale, rédaction : Martine Brux, Pleumeur-Bodou

Réalisation de l'exposition

Production audiovisuelle : Nature Production, Paris - LPO, Ile Grande

Décor falaise : ARTECH 71, Le Creusot

Réalisation maquettes : Gilles Nicolas, Paris, David Mower, Grande-Bretagne
Didier Robat et Evelyne Le Bivic, Rueil-Malmaison

Équipement audiovisuel : Exyans, Pleumeur-Bodou

Réalisation graphique : Le reprographe, Brest

Réalisation - rénovation bâtiment

Architecte : Atelier l'Épineguen, Pleumeur-Bodou

Financement

Ce projet a reçu le soutien : du Fonds européen FEDER, du ministère du Développement durable, de la région Bretagne, du département des Côtes-d'Armor, de Lannion-Trégor Agglomération, de l'Agence des aires marines protégées, de la Fondation EDF et de la LPO.



La rénovation du bâti existant et le réaménagement de l'espace muséographique de la Station LPO de l'Île Grande ont été cofinancés par l'Union Européenne.

L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Remerciements

Perros-Guirec et le Conservatoire du littoral : La municipalité de Perros-Guirec gère le patrimoine bâti de l'île aux Moines, avec le Conservatoire du littoral, affectataire de l'archipel. Ils ont, en particulier, restauré le fort qui date du XVIII^e siècle. Ces trois partenaires (Perros-Guirec, le Conservatoire et la LPO) gèrent le flux des visiteurs sur l'île aux Moines, afin de préserver la végétation et l'aspect naturel du site.

Images : Pour réaliser cette exposition, la LPO a bénéficié de la générosité de nombreux photographes et cinéastes qui ont donné leurs images, témoignant ainsi de leur soutien pour l'action de la LPO.



LPO • Carine Brémond
Attachée de presse

09 72 45 38 63 • 06 34 12 50 69
carine.bremond@lpo.fr

LPO • Gilles BENTZ
Directeur - Station Ile Grande

02 96 91 91 40
ile-grande@lpo.fr

LPO • Pascal Provost
Conservateur - Réserve des Sept-Iles

02 96 91 91 40 • 06 10 16 21 02
pascal.provost@lpo.fr

